Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-200066868-20251202-D030_2025-DE

Presqu'île de Crozon
Aulne Maritime
Communauté de communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES PRESQU'ILE DE CROZON-AULNE MARITIME

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN

OBJET :

STEP de Crozon, campagne de recherche de micro-polluants, demandes de subventions

Date de convocation :

26/11/2025

Membres en exercice :

10

Nombre de participants :

09

Nombre de votants :

09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE ORDINAIRE DU 02 DECEMBRE 2025

N°D030/2025

Le 02 décembre deux mille vingt-cinq, à 14 heures, le bureau communautaire s'est réuni en séance ordinaire à son siège, sous la présidence de Monsieur Mickaël KERNEIS.

Membres présents :

M. BERTHELOT Patrick, M. GOURVEZ Jean Yves, M. KERNEIS Mickaël, M. LARS Roger, M. LASSAGNE Ludovic, Mme LASTENNET Christine, M. LE MEROUR Joseph, M. LE MOIGNE Yves, M. PRIGENT Pascal

Membre absent et excusé :

M. LE PAPE Henri

Le Président propose au bureau communautaire de l'autoriser à déposer une demande de subvention relative à une campagne de recherche de micro-polluants sur la station d'épuration de Crozon.

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses TTC		**Recettes**	
Prestation	29 091 €	Agence de l'eau Loire Bretagne 50 %	14 546 €
		Autofinancement 50 %	14 546 €
Total	**29 091 €**		**29091 €**

Les membres du bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuvent le projet et son plan de financement,
- Autorisent de Président à modifier le plan de financement en fonction de l'évolution du projet,
- Autorisent le Président à déposer les dossiers de demandes de subventions auprès de l'agence de l'eau Loire Bretagne ou de tout financeur possible,
- Autorisent le Président à signer tout document en lien avec l'exécution de la présente décision.

Pour copie certifiée conforme

Le Président,

Mickaël KERNEIS

Communauté de Communes Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime